



## FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

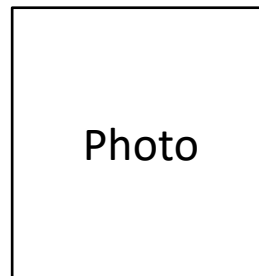
**Nom:**

**Prénoms:**

**Né(e) le:**

**A:**

**Adresse:**



**Téléphone portable OBLIGATOIRE :**

**Vous serez dans un groupe WhatsApp pour toutes les infos du club :**

**Avez-vous une moto?**

**Si oui, quelle marque?**

**Participera au cours du:**

<b>Lundi</b>	Boxe anglaise	18h - 19h15	
	Cardio Boxing Mix	19h30 - 20h15	
<b>Mercredi</b>	Boxe	18h -19h15	
	Fit Boxe	19h30 - 20h15	
<b>Samedi</b>	Entrainement semi-dirigé	9h30 --11h	

**Droit à l'image:**

Autorisez-vous le droit à l'image par le club du FCDM-Team ZAPERÀ?

**Oui**

**Non**

Fait le:

A:

Signature



## Règlement interne au club F.C.D.M-Team Zapera

- 1) Une tenue de Boxe est **obligatoire** pour la pratique de la discipline : pantalon ou short de boxe, tee-shirt + toutes les protections.  
Le Port du casque est **obligatoire** pour toutes mises de gants.
- 2) Pour le bon déroulement des séances, il est demandé de respecter les horaires des cours.
- 3) Après 1 séance d'essai, il sera proposé à toute personne qui désire adhérer au Club une Licence. Le Club se dégage de toute responsabilité lors des cours d'essai.
- 4) Un certificat médical de moins de 3 mois à l'aptitude aux sports de combat est **exigé** dès l'inscription. **Pas de certificat= pas d'entraînement possible!**
- 5) Toute personne qui détériorerait le matériel mis à disposition par le Club sera tenue pour responsable.
- 6) Le FCDM-Team ZAPER se donne le droit de refuser toute personne présentant un comportement incorrect et/ou manifestant des intentions nuisibles.
- 7) Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'exclusion par le Club.
- 8) Tout membre s'engage à respecter l'objet de l'association qui est à titre principal : l'enseignement des sports de combats, et de l'éducation physique, l'organisation d'activités et stages sportifs, l'organisation de sessions de formation et d'enseignement.
- 9) L'inscription n'est valable que pour une année de mi-septembre à fin juin environ (dates précises à déterminer en début de saison).
- 10) Le FCDM peut librement refuser le renouvellement de l'adhésion sans avoir à justifier les motifs de son refus.
- 11) En cas de non règlement la personne se verra d'office exclue du F.C.D.M.
- 12) Les membres de l'association sont soumis à une certaine obligation de réserve et de fait ne sont pas habilités à faire des communications officielles au nom de l'association.
- 13) Les membres de l'association peuvent consulter les statuts, ceux-ci sont à disposition au siège social de l'association et en Préfecture.
- 14) Tous membres prenant sa licence accepte dans sa totalité le présent règlement.

Le  
Signature: